R E N A U
V I D E O
R E P O R T A G E S

Dépôt Légal
Oct. 2003

51 01 / 08

ISSN: 1763-8224 Octobre 2014 Imprimé par: RENAU à SUIPPES

Les Trophées de la Communication 5e 2008

Le journal des SUIPPASES, des SUIPPAS et des habitants de la communauté de communes

Dans ce numéro :

Travaux Com. Com.	2
Travaux Pôle Médical	3
Exposition Industries Commerces	4
Garage RENAULT	5
Exposition nos Communes	6
Centre d'Interprétation	7
Citation Positive Centenaire 14/18	8

Skate Parc au parc Buirette (*coté Tennis*)

* Les 4 éléments pour pratiquer les figures sur le skate parc viennent d'être mis en place (date d'ouverture non communiquée)

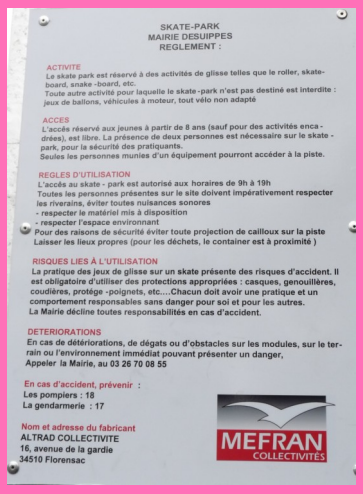

SKATE-PARK
MAIRIE DESUIPPES
REGLEMENT :

ACTIVITE
Le skate park est réservé à des activités de glisse telles que le roller, skate-board, snake -board, etc.
Toute autre activité pour laquelle le skate -park n'est pas destiné est interdite : jeux de ballons, véhicules à moteur, tout vélo non adapté

ACCES
L'accès réservé aux jeunes à partir de 8 ans (sauf pour des activités encadrées), est libre. La présence de deux personnes est nécessaire sur le skate -park, pour la sécurité des pratiquants.
Seules les personnes munies d'un équipement pourront accéder à la piste.

REGLES D'UTILISATION
L'accès au skate - park est autorisé aux horaires de 9h à 19h
Toutes les personnes présentes sur le site doivent impérativement respecter les riverains, éviter toutes nuisances sonores
- respecter le matériel mis à disposition
- respecter l'espace environnant
Pour des raisons de sécurité éviter toute projection de cailloux sur la piste
Laisser les lieux propres (pour les déchets, le container est à proximité)

RISQUES LIES À L'UTILISATION
La pratique des jeux de glisse sur un skate présente des risques d'accident. Il est obligatoire d'utiliser des protections appropriées : casques, genouillères, coudières, protège -poignets, etc....Chacun doit avoir une pratique et un comportement responsables sans danger pour soi et pour les autres.
La Mairie décline toutes responsabilités en cas d'accident.

DETERIORATIONS
En cas de détériorations, de dégats ou d'obstacles sur les modules, sur le terrain ou l'environnement immédiat pouvant présenter un danger,
Appeler la Mairie, au 03 26 70 08 55

En cas d'accident, prévenir :
Les pompiers : 18
La gendarmerie : 17

Nom et adresse du fabricant
ALTRAD COLLECTIVITE
16, avenue de la gardie
34510 Florensac

MEFRAN COLLECTIVITES

Assemblée Générale

La Maison Pour Tous

Présentera
Ses actions
Ses comptes

à la
Maison
Des
Associations

21 Novembre 2014
à 20 h 00

Cross Annuel des « Ecoles »

Les champions en herbe du jour ont posé pour la photo.

L'union L'Ardennais

Travaux Com. Com.

La grue est dirigée par cet Homme qui la guide avec sa commande à distance

Travaux Pôle Médical !

Santerne

R E I M S
03 26 88 55 09
www.lagardemeregnani.fr

LAGARDE & MEREGNANI

Exposition « Industries & Commerces »

Merci aux bénévoles des Amis du Vieux Suippes pour ces nombreuses expositions tout au long de l'année et surtout à cette patience pour rechercher et trouver des photos et des documents

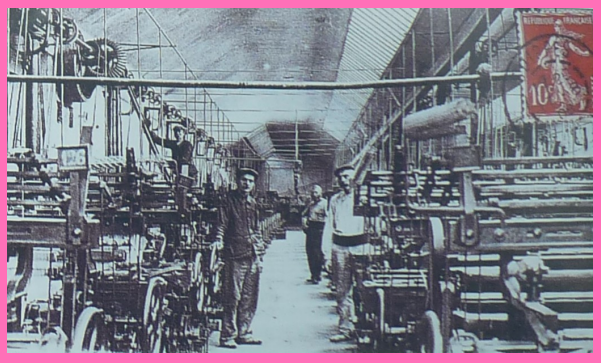

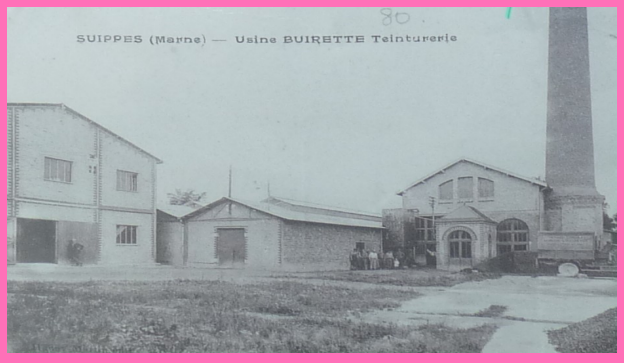

Garage « RENAULT »

Changement de locaux
de
Rue Victimes de la Guerre
à
Z.I. La Louvière

Ouverture le 3 Novembre 2014

Expo « Nos Communes »

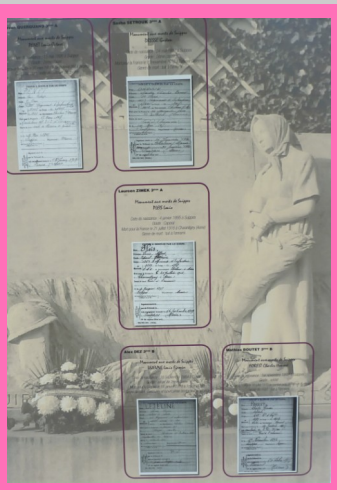

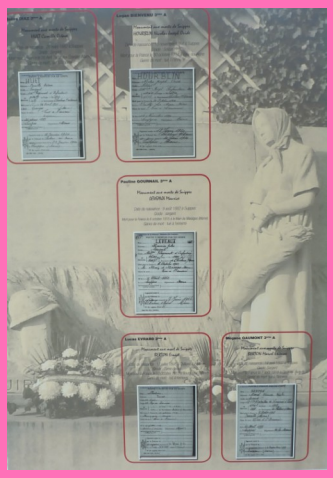

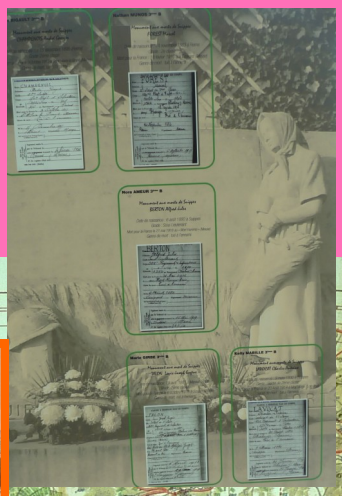

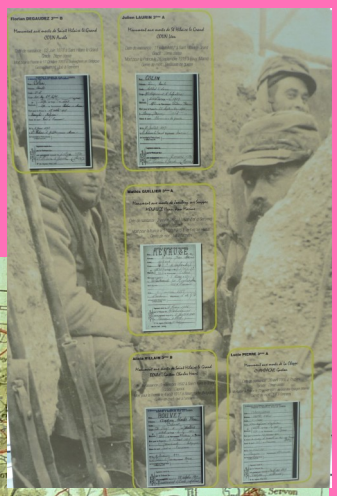

Je vous invite à la découverte de cette exposition.

R E N A U
V I D E O
REPORTAGES

Octobre 2014

Centre d'Interprétation de Suippes !

* Le Centre d'Interprétation, s'est enrichi de vitrines pour exposer pour le centenaire de 14-18.

03 26 68 24 09

contact@marne14-18.fr

www.marne14-18.fr

www.champagne14-18.net

©copyright 51 08 / 08 **Citation Positive** Octobre 2014

R E N A U
V I D E O
REPORTAGES

N°9 rue V. Hugo
51600 SUIPPES

Téléphone : 09 71 26 05 82
Portable : 06 73 24 00 48
Courriel : tv_suippase@orange.fr

Directeur : Jean Philippe

Correctrice : Laury

Reporter : ……..

1914 / 2014 « le centenaire »

Cartes issues de la collection privée de la famille RAIMONDI

Remerciement pour cette
importante collection de mémoire sur Suippes

Ce journal peut être commandé au 06.73.24.00.48. au prix de 1 euro.

En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992,
toute reproduction partielle ou totale est strictement interdite sans autorisation du propriétaire du journal
déclaré sous N° ISSN : 1763 – 8224. Droit de paraître octroyé par le T.G.I. de Chalons en Champagne.